

La lettre

aux adhérent.e.s

Institut CGT d'histoire sociale du Finistère

N° 31, Avril 2026

Adresse : IHS CGT 29, Maison du peuple, 2 place Edouard Mazé, 29200 BREST - Courriel : ihscgt29000@gmail.com

Il y a 20 ans, le mouvement social contre le Contrat Première Embauche



« Alors que nous fêtons cette année les 20 ans de la victoire contre le Contrat Première Embauche (CPE), le Medef ose remettre le couvert, mais en version XXL » et « réussit à faire pire que le CPE qui avait 2 ans de période d'essai », dénonce la CGT dans un communiqué publié le samedi 31 janvier.

Cette proposition du Medef est une « déclaration de guerre contre les jeunes et les salarié.es ». Similaire à la proposition du Medef, le « contrat première embauche » (CPE), créé en 2006 par Dominique de Villepin, alors Premier ministre, avait généré une mobilisation historique et amené le gouvernement à le supprimer avant son application.

Dans le Mémoire vivante n° 14 publié en décembre 2018, l'IHS CGT 29 titrait :

« Contre le CPE : victoire par KO ».

<https://cgt-bretagne.fr/wp-content/uploads/2019/02/MV14.pdf>

Retour en images sur ce moment fort de l'histoire sociale française qui a marqué le début du XXI^{ème} siècle.

Janvier 2006 : annonce du CPE

16 janvier 2006 : lors de ses vœux à la presse, le Premier ministre Dominique de Villepin annonce la création du CPE, dans le cadre de la loi sur l'égalité des chances.

L'objectif officiel : réduire le chômage des jeunes, très élevé à l'époque.

Très vite, les organisations étudiantes et syndicales dénoncent une précarisation du travail des jeunes.

19 janvier : Une douzaine d'organisations politiques de jeunes et de syndicats étudiants (dont l'Unef) créent un collectif exigeant le retrait du CPE.

Finistère :

La mobilisation fait ses premiers pas.

Les syndicats lycéens et étudiants ont pris le pouls de leurs troupes avant la mobilisation avec les confédérations syndicales, le 7 février.

31 janvier



Quimper, environ 200 lycéens se sont retrouvés place de la Résistance pour un tour de quai, criant leur refus du CPE.



A Brest, un bon millier d'étudiants et de lycéens ont donné un coup d'envoi déterminé à la période de contestation sociale.

Février 2006

7 février : Jour J pour les opposants au CPE.

Alors que le bras de fer entre la majorité et l'opposition reprend cet après-midi à l'Assemblée nationale, les confédérations syndicales et les organisations de lycéens et d'étudiants appellent à manifester dans toute la France avec pour seul mot d'ordre le retrait du CPE, qui va, selon elles, « institutionnaliser la

précarité des jeunes ».

Entre 218.000 personnes (police) et 400.000 (syndicats) manifestent dans toute la France pour le retrait du CPE à l'appel des syndicats de salariés et d'étudiants.

10 février : Adoption du CPE par l'Assemblée nationale après une longue bataille de procédure et le recours par le gouvernement à l'article 49-3 de la Constitution, dénoncé par la gauche.

14 février : Mobilisation des étudiants et lycéens : plusieurs milliers de manifestants à Paris, Toulouse, Rennes et Lyon.

16 février : Quelques milliers de manifestants dans plusieurs grandes villes.

21 février : Rejet d'une motion de censure socialiste contre la politique sociale du gouvernement.



A Quimperlé, ils étaient 300 à battre le pavé.



A Concarneau, débrayage au lycée Guéguen, certains lycéens ont rejoint la manifestation quimpéroise l'après-midi.



Pendant les vacances, les étudiants sont sur le pont. Le 23 à Brest, ils étaient 700 à défiler. Après avoir bloqué les ponts de l'Harteloire et de Recouvrance, ils se sont rassemblés devant la sous-préfecture.

Mars 2006

1er mars : Adoption du CPE par le Sénat - Treize universités sont en grève.

7 mars : 400.000 à un million de manifestants dans toute la France à l'appel des syndicats de salariés et d'étudiants et grèves dans une vingtaine d'universités.

9 mars : Adoption définitive du CPE par le Parlement. Villepin annonce qu'il sera appliqué "dans les prochaines semaines".

10 mars : La Sorbonne est occupée par quelques centaines d'étudiants et évacuée dans la nuit par les forces de l'ordre.

12 mars : Villepin confirme que le CPE "s'appliquera" et propose de le "compléter" par de "nouvelles garanties" à négocier avec les partenaires sociaux.

14 mars : Le PS dépose un recours contre le CPE devant le Conseil constitutionnel.

16 mars : De 247.500 à 500.000 étudiants participent dans toute la France à des manifestations, parfois suivies d'incidents violents, en particulier dans le Quartier Latin à Paris.

18 mars : De 530.000 à 1,5 million de manifestants dans tout le pays. A Paris, 167 interpellations et 52 blessés, dont 34 policiers.

19 mars : Villepin exclut tout retrait du CPE, auquel il faut "donner sa chance".

20 mars : Des grands patrons, reçus par Villepin, se disent favorables à l'idée de la justification du licenciement, non prévue dans le CPE, et de la "réduction à un an de la période d'essai", contre deux ans dans la loi.

21 mars : Appel à une journée nationale d'action le 28 mars. 40.000 manifestants (étudiants) en France. Villepin dit qu'il n'acceptera ni "retrait", ni "suspension", ni "dénaturation" du CPE.

22 mars : Villepin affirme vouloir "avancer avec les partenaires sociaux sans a priori" sur le CPE.

24 mars : La loi sur le CPE doit "être appliquée", affirme Chirac appelant à un "dialogue responsable".

25 mars : La CGT appelle à "une très grosse mobilisation" le 28.

27 mars : Le Premier ministre, Dominique de Villepin, invite les principales confédérations syndicales et organisations étudiantes à Matignon pour "discuter des aménagements à apporter" au CPE. Les syndicats déclinent l'invitation.

28 mars : Journée de mobilisation nationale avec grèves et défilés : les cortèges, parfois émaillés d'inci-

dents, ont drainé entre 1,5 (police) et trois millions (CGT) de manifestants.

29 mars : Le PCF appelle, pour la première fois depuis la mobilisation anti-CPE, le gouvernement Villepin à "se soumettre et à retirer le CPE, ou à se démettre".

L'intersyndicale (salariés, étudiants et lycéens) appelle à une nouvelle journée de mobilisation le 4 avril.

Dix-huit universités sont bloquées et 41 autres perturbées, tandis que 119 lycées restent fermés et 301 autres perturbés.

30 mars : La CGT met en garde la majorité parlementaire et Chirac contre la tentation d'imposer le CPE. Etudiants et lycéens anti-CPE occupent des routes ou voies ferrées et procèdent à de nouveaux blocages de lycées.

Le Conseil constitutionnel valide "sans réserve" la loi sur l'Egalité des chances instituant le CPE.

Les syndicats mettent en garde le président Chirac sur une promulgation de la loi qui mettrait le feu aux poudres.

31 mars : Les partis de gauche demandent "solennellement" à Chirac le retrait du CPE.

58 universités sur 84 restent perturbées.



Mars en Finistère, tous ensemble pour le retrait du CPE !

Des milliers d'étudiants et de lycéens, soutenus par les organisations syndicales et une grande partie de la population, sont dans la rue pour dire leur refus du CPE et leurs craintes pour l'avenir.

7 mars



Brest - Déluge de manifestants - 14 000 selon les organisations syndicales.



A Quimper, la manif embauche ! Deux fois plus nombreux, 8 000, avec la participation des organisations syndicales.



Morlaix - La rue n'a pas chômé. Les pluies diluviennes n'ont pas découragé 2 500 manifestants venus réclamer le retrait du CPE.



A Quimperlé, ils étaient 1000 entre les gouttes !



A Châteaulin, les lycéens ne désarment pas et maintiennent leur opposition au CPE en bloquant le pont routier pendant vingt minutes.



A Douarnenez, les élèves du lycée Jean-Marie Le Bris sont allés convaincre ceux du lycée privé de participer à leur manifestation.

16 mars



A Carhaix, le CPE met 300 lycéens dans la rue dans une ambiance musicale.



A Morlaix, environ 800 jeunes ont défilé et occupé les voies ferrées pendant 50 minutes.



Ils étaient 2000 à Quimper, bloquant divers endroits de la ville.



A Quimperlé, les lycéens de Kerneuzec ont mis en scène une cérémonie de funérailles symbolisant la fin du CDI et plus largement de la sécurité de l'emploi.

Mars en Finistère, tous ensemble pour le retrait du CPE !

Du 21 au 25 mars : La pression monte en attendant la journée nationale d'action prévue mardi 28 mars.



Sur la voie rapide, la contestation à bicyclettes. La radicalisation du mouvement s'est concrétisée par une course cycliste vers Quimper.



Dans le même temps, à Brest, des manifestants bloquent l'accès au dépôt pétrolier du port de commerce.



À Quimper, c'est blocus sur les rails.



À Morlaix, personne ne rentre au lycée Tristan Corbière y compris la presse.



Blocage du lycée professionnel Jean Moulin à Ploubinec.



Sixième semaine de mobilisation étudiante, l'affluence dans les amphis reste constante, les AG appellent à poursuivre le mouvement.

28 mars, de plus en plus fort !



40 000 à Brest. Du jamais vu depuis 1968.



5 000 au coude à coude à Morlaix.



Historique à Quimper avec 20 000 manifestants.



Détermination intacte à Carbaix, ils étaient 500.

Avril 2006

2 avril : La loi sur l'Égalité des chances instituant le CPE est publiée au Journal officiel

La coordination nationale lycéenne et étudiante appelle à une "grève générale reconductible" à partir du mardi 4.

4 avril : Journée nationale d'action anti-CPE. La CGT annonce plus de trois millions de manifestants.

7 avril : Les sénateurs PS, PC, Verts et radicaux déposent un projet de loi d'abrogation du CPE au Sénat.

8 avril : La coordination étudiante et lycéenne prépare de nouvelles journées d'actions au cas où le CPE ne serait pas retiré.

9 avril : Dominique de Villepin perd 12 points d'opinion favorable, Jacques Chirac 8, en partie en

raison de la crise du CPE.

10 avril : Devant cette mobilisation déterminée de la jeunesse, des salariés avec leurs organisations syndicales et d'une grande partie de la population, Jacques Chirac annonce qu'il retire la loi sur le CPE

C'est une victoire de la jeunesse et du mouvement social.

à l'appel général des organisations syndicales
CGT, CFDT, CFE-CGC, CFTC, FO, UNEF, CE, UNI, FIDL, FSU, SOLIDAIRES

GREVE, ARRET DE TRAVAIL ET MANIFESTATION LE 4 AVRIL

Les manifestations du 28 mars ont réuni un nombre considérable de salariés du privé et du public, de retraités, de précaires, de chômeurs, de lycéens et d'étudiants qui prouvent la détermination d'une majorité de la population pour le retrait du CPE. Face à cette détermination unitaire sans faille, le gouvernement affiche une surdité coupable. Il choisit le pourrissement et la provocation. Face au diktat et à l'arbitraire la CGT oppose l'engagement de négociations immédiates sur l'emploi, la précarité, les modalités d'accès à l'emploi, la formation et l'avenir des jeunes.

VILLEPIN, CHIRAC, DOIVENT CEDER !

**RETRAIT DU CPE !
RETRAIT DU CNE !**

STOP A LA PRECARITE

POUR LA SATISFACTION DES REVENDICATIONS PARTOUT !

LE 4 AVRIL ENCORE PLUS NOMBREUX, TOUS ENSEMBLE DANS L'ACTION! MANIFESTATIONS : 10h30

BREST Place de la Liberté, **QUIMPER** Place de la Résistance, **MORLAIX** devant la Mairie, **QUIMPERLE** Coat Kaer



L'intersyndicale appelle à une nouvelle manifestation mardi 4 avril. Assis (de gauche à droite) : Daniel Ravasio (FSU) Loïc Guengant (CFDT), Debout : Emmanuel Tanguy (CGT), Corinne Nicole (CGT), et Roger Héré (CGT).

2 000 sur le pont du moulin de la ville de Quimperlé.



30 000 - Une marée humaine s'est déversée dans les rues de Brest.



Ils étaient 5 000 à Morlaix, mobilisation importante à l'échelle de la ville.



Ils ne lâchent rien, 20 000 personnes à Quimper.

Bulletin d'adhésion à l'IHS CGT Finistère

Adhésion 2026 à l'institut CGT d'histoire sociale du Finistère
Cotisation annuelle 35 €. Cotisation collective : 45 €. Cotisation de soutien : 60 € ou plus.

Nom, prénom

Adresse

Téléphone Courriel

Bulletin d'adhésion à adresser à IHS CGT, Maison du Peuple, 2, place Edouard Mazé, 29200 Brest. Paiement par chèque à l'ordre de IHS CGT Finistère.